

# CONSON'SOLIDAIRE

## Compte-rendu du CA du 15 avril 2015

**Etaient présent(e)s**, 10 membres du CA : Céline BONNEAU – Isabelle CAVE - Antoine GIRARD – Pierre GUIRAUD - Charlotte HUTTER – Luc de LARMINAT – Armand MALLIER – Elisabeth RAGOBERT - Christine REYNAUD - Claire SONNEFRAUD

**Etaient excusé(e)s** : Cécile FIANDINO - Isabelle MEYNIEL, Joëlle PICHON, Benoît ROUGELOT

**Rappel de l'ordre du jour** : Retour AG AMAP IDF - Point Déménagement - Accueil maison 13 - Bilan atelier du mois de mars à C'S ( atelier écologie pratique et informatique) - Organisation d'une réunion filière - Réfléchir à l'organisation un point étape-- bilan avec nos maraîchers - futur nouveau site C'S - Questions diverses - Organisation des 10 ans de C'S - Constitution d'une équipe animation des 10 ans de C'S

### **1 – Retour AG AMAP IDF**

Une centaine de personnes présentes.

Echanges en monnaie sur les lieux de distribution : sur le principe nous sommes en contradiction avec la charte des Amap concernant les produits Andines, la bière et le fromage du Jura, car aucun échange monétaire ne doit intervenir sur le lieu de distribution.

#### **AG extraordinaire**

- Transfert de la marque Amap qui appartenait à Alliance Provence jusqu'à présent au Miramap.
- Elections sur deux ans des administrateurs

#### **AG ordinaire :**

- Présentation des apports d'activité, financier, d'orientation.
- Projection d'un film « Le réseau à quoi ça sert ? » (10-15 mn). Proposition de le projeter à C'S à l'occasion.
- Les chiffres du réseau :
  - 300 amap
  - 100 producteurs
  - 10 intermamap en fonctionnement

### **2 – Retour AG MINGA**

Dix-neuf personnes étaient présentes et quatorze étaient représentées au FIAP Jean Monnet dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, qui a accueilli Minga pour la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association le 12 avril 2015. Trente-deux voix sont représentées, le quorum (fixé à 31 voix) est atteint. Charlotte Hutter représentait C'S.

#### **I Présentation du rapport d'activité**

Sans reprendre dans le détail l'ensemble du rapport d'activité, en voici quelques éléments :

#### **L'organisation**

Elle compte 74 adhérents à ce jour. En 2014 elle en comptait 62 et l'on voit le nombre et la proportion des structures économiques augmenter. Depuis janvier 2015, en seulement trois mois, neuf organisations professionnelles l'ont rejoint. Les nouveaux venus de 2015 :

**Bouga Cacao** - Chocolatier (Languedoc)  
**L'ilot Thé** - Fabrication de thé (Bretagne)  
**Libre Informatique** - Solution logiciel libre (Bretagne)  
**Façon Chocolat** - Chocolaterie (Rhones-Alpes)  
**La Bohemia** - Importateur/détaillant textile (Alsace)  
**Robin des Bio** - Epicerie bio-associative (Nord)  
**Saranghi, Artisan du Népal** - Importateur/détaillant textile (Aquitaine)  
**Ijin Edition** - Maison d'édition (Bretagne)  
**Graines del País** - Artisans semenciers (Languedoc)

### **La coopérative de formation**

Minga développe depuis 2011 une offre de formations. En 2014, dix sessions de formation, animées par des permanents, des adhérents ou des partenaires ont été délivrées auprès de 55 participants.

### **La coopérative Point Carré**

En octobre 2015 ouvrira la Coopérative Point Carré à Saint-Denis, un « tiers-lieu » qui regroupe une boutique, un fablab et un espace de co-working dont l'objectif est de favoriser la production et la diffusion de produits de facture artisanale. Minga accompagne ce projet depuis ses origines en lien avec les acteurs de la Seine-Saint-Denis qui partagent la conviction que l'avenir des métiers et des savoir-faire d'atelier se fera par des logiques d'équité commerciale, de coopération et de gains de productivité via un meilleur partage (open-source) des connaissances et des machines-outils numériques. Le Pointcarré est une coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dont la volonté est de s'appuyer sur un sociétariat d'habitants, d'artisans et de commerçants. Minga fait partie des sociétaires-fondateurs. [www.pointcarre.info](http://www.pointcarre.info)

### **Les conventions d'affaires**

Au gré des conventions d'affaires organisées à Poitiers en 2011, 2012 et 2013, Minga a développé un réel savoir-faire en matière d'organisation de rencontres professionnelles, en plaçant au coeur de cette action la valorisation des savoir-faire, des métiers et la coopération interprofessionnelle. L'objectif principal est toujours de favoriser les liens entre producteurs, commerçants, restaurateurs, petits grossistes, transformateurs, qui souhaitent diversifier leurs marchés et leurs approvisionnements.

En 2014, Minga a soutenu l'organisation de la convention d'affaires organisée à Caen par Normandie Équitable et développé une nouvelle convention en Île-de-France : « **Alimentation Générale** » qui s'est tenue le 16 mars 2015. C'était la première convention d'affaires francilienne dédiée aux professionnels de l'alimentaire en circuit-court, organisée en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Général de la Seine St-Denis, la Communauté d'agglomération Est-Ensemble et les chambres consulaires de Seine St Denis. Elle a réuni 80 professionnels.

### **Evénements**

Minga s'est relancée également dans une dynamique de communication par sa présence au salon Marjolaine qui a été l'occasion de mieux marquer le changement de positionnement vis à vis du public et des exposants de ce salon, des organisations qui lui sont proches (Nature et progrès, Terre de liens...) et des professionnels curieux de son évolution. Cela a aussi permis de rencontrer quelques-uns des adhérents, de promouvoir ses actions (« Alimentation générale ») et d'intéresser de futurs adhérents.

### **II Rapport financier**

Dépenses : 168 456 € / Ressources : 170 356 € / Résultat 2014 : 1 899 € / Fonds associatif : 30

912,82€

Malgré la levée de fonds de 40 K€, la trésorerie demeure régulièrement négative en raison des décalages de versement de la région IDF de deux ans (80 K€) Les relations bancaires avec le Crédit Coopératif n'ont pas permis de renégocier des crédits court terme ce qui amène Minga à verser des taux d'intérêt à court terme de l'ordre de 10%. Minga envisage de souscrire aux crédits court-terme de La Nef dès lors qu'ils seront proposés (en 2015 ou 2016), ramenant les taux à des niveaux plus raisonnables, de l'ordre de 5% vraisemblablement.

Les rapports d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité.

### **3- Point déménagement , accueil Maison 13**

Les cartons de livres ont dû rester au local du Moulinet, la directrice, Isabelle Racapé, ayant refusé de les prendre. Nous avons pourtant discuté de verser ce fonds à celui que le centre devait constituer pour ses usagers.

Nous allons commencer les distributions, une aura lieu pendant la semaine d'inauguration du 8 au 13 juin. Antoine se propose de prendre contact avec la directrice pour envisager la participation de C'S à cet événement.

Benoît s'est proposé pour devenir le référent de ce nouveau lieu.

Isabelle Racapé est en train de rédiger une convention pour l'occupation des lieux.

Envisager qu'un membre de C'S rentre au CA de M13S.

Décision d'organiser la prochaine livraison de fromages du Jura exclusivement à M13S, de façon à ce que les gens d'Albert découvrent ce nouveau lieu.

### **4- Bilan atelier du mois de mars**

Atelier écologie pratique : quatre personnes inscrites, une seule personne est venue au premier, et au second trois personnes inscrites, une seule est venue également. Ce nombre restreint s'explique peut-être par le fait que les gens intéressés ont déjà participé aux ateliers. Nous pouvons envisager de proposer un nouvel atelier en septembre.

Atelier Informatique : Trois personnes inscrites le jeudi et sept personnes le samedi à la Mda.

### **5 - Organisation d'une réunion responsables filières**

Si possible en juin, pour échanger entre référents de filières, notamment pour répondre aux demandes de plusieurs adhérents de rééquilibrer les distributions de produits entre le moulinet et Albert.

**Prochain CA : le mercredi 10 juin 2015 à 19h30 à l'association OPALE, 45 rue des cinq diamants.**

**>>>Préparation des 10 ans de Consom'solidaire : Mercredi 3 juin à la maison des associations entre 20 et 22H**

Le CA de C'S

